



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Vendredi 26 Décembre 2022 à 14 H à la salle du Conseil Municipal
(au 1^{er} étage)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 9 décembre 2022 ;
3. Délibération autorisant le Maire à déposer des dossiers de demande de subventions au titre de la DETR (Etat) et des travaux d'urgence (département 05) pour la reprise du mur de la rue de Pierre Vermeille.
4. Demandes de subventions au titre de la DETR 2023 – Ordre de priorité.
5. Décisions modificatives sur le budget 2022.
6. Questions diverses :
 - 6.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 19/12/2022
Pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT